



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024

CHAMPIONNATS MAJOR



CSO

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 2024 – LANDIVISIAU (29)

Clôture

Lundi 09 septembre 2024

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications.....	2
Barèmes techniques.....	2
Prix.....	4
Récompense.....	4

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Pour tous les championnats Majors, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite, soit selon un critère d'âge, soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Un même couple ne peut participer qu'à un seul championnat.

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul titre de champion de France lors de l'événement.

PARTICIPATIONS EQUIDE

Un même cheval est autorisé à participer à un seul championnat. Le changement de cheval réglementaire est autorisé.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER EN CSO

Ces championnats sont réservés aux cavaliers âgés de 40 ans et plus dans l'année en cours.

Discipline	Championnats	LFC Cavalier
CSO	Major 3	Amateur
	Major 2	
	Major 1	
	Major Elite	

QUALIFICATIONS EQUIDE

Tous chevaux de 6 ans et plus inscrits sur la liste FFE.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CSO	Normes techniques (verticaux)		
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	Finale
Major 3	95 cm	100 cm	100 cm
Major 2	105 cm	110 cm	110 cm
Major 1	115 cm	120 cm	120 cm
Major Elite	125 cm	125 cm	125 cm

BAREMES ET DEROULEMENT

- **Major 3 :**

Première étape

Une manche, Barème A à temps différé, (vitesse 350 m/mn).

L'ordre de départ des concurrents sera affiché sur www.ffe.com, onglet FFE Compet.

Deuxième étape

Une manche, Barème A sans chrono.

L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement. A égalité de points et de temps, l'ordre inverse du programme sera retenu.

Troisième étape (Finale)

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes. L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement.

En deux manches :

- 1^{ère} manche Barème A sans chrono, sans barrage (Vitesse : 350 m/mn).

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche Barème A sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec barrage en cas d'égalité de points et de temps pour la 1^{ère} place, 2^e place et/ou 3^e place du classement général du Championnat.

Cette manche est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape + 1^{ère} manche de la troisième étape, à raison de 25% des partants du 1^{er} jour avec au minimum 15 couples et/ou à tous les couples étant triple sans faute sur la 1^{ère} étape + 2^{ème} étape + 1^{ère} manche de la 3^{ème} étape.

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Les couples non-partants ou ayant abandonné dans la première manche ne peuvent pas repartir dans la deuxième manche.

Les éliminés sur la première manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 20 points.

- **Major 2, 1 & Elite :**

Première étape

Type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de départ des concurrents est celui publié sur FFE Compet. Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

Deuxième étape

En une manche au Barème A, sans chrono, sans barrage (Vitesse 350 m/mn). L'ordre de départ des concurrents dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement obtenu dans la première étape.

Troisième étape (Finale)

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes.

En deux manches :

- 1^{ère} manche Barème A. sans chrono, sans barrage (Vitesse : 350 m/mn).

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche Barème A. sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec Barrage en cas d'égalité pour la 1^{ère} place, 2^e place et/ou 3^{ème} place du classement général du Championnat.

Cette manche est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape + 1^{ère} manche de la troisième étape, à raison de 25% des partants du 1^{er} jour avec au minimum 15 couples et à tous les couples sans faute de la 1^{ère} manche qui ne sont pas dans 25% du classement général provisoire. Ces derniers ne peuvent pas être ré-intégrés dans le 1^{er} quart du classement général.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Les couples non-partants ou ayant abandonné dans la première manche ne peuvent pas repartir dans la deuxième manche.

Les éliminés sur la première manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 20 points.

CLASSEMENT

Pour chaque titre, le classement du Championnat s'obtient par le cumul des pénalités de la première étape, de la deuxième étape et de la 1^{ère} et 2^{ème} manche de la troisième étape (Finale).

En cas d'égalité de points pour la 1^{ère} place, 2^e place et/ou 3^e place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la 1^{ère} étape,
- à tous les sans faute de la 2^{ème} étape
- aux 8 premiers du Championnat.

Récompense

La FFE offre un stage de 2 jours aux 5 premiers du championnat Major Elite au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron.

Les cavaliers bénéficieront de ce stage durant le premier trimestre 2025 (date à préciser ultérieurement), avec le sélectionneur national des Majors.

La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la restauration et la location des boxes sont offerts aux cavaliers.